



75951 PARIS
CEDEX 19
Tél. 01 55 45 50 00

ACTE REGLEMENTAIRE N° 2000-03 DU 23 FEVRIER 2000
SNGC : convention CNAV - UNEDIC
Signalement des demandeurs d'emploi
(dossier CNIL n° 8 071 modification 38)

Le Directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse,

Vu la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment ses articles 15 et 20,

Vu le code de la sécurité sociale,

Vu la décision de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés n° 8 071 modification 38 du 14 février 2000,

DECIDE :

Article 1er :

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des travailleurs salariés (CNAV) et l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) ont signé une convention ayant pour objet de fournir à la CNAV des données informatisées comportant les adresses des demandeurs d'emploi indemnisés ou non et âgés d'au moins 57 ans et 6 mois.

Article 2 :

Finalité du traitement

Le signalement de ces demandeurs d'emploi permettra aux organismes de la branche retraite de sécurité sociale (*liste et adresses en annexe*) d'atteindre les objectifs suivants :

- ♦ anticiper la reconstitution de carrière (tous régimes confondus),
- ♦ préparer les droits à la retraite,
- ♦ réduire, ultérieurement, le délai d'attribution de ces droits.

Article 3 :

Catégories d'informations traitées

- ♦ NIR, identifiant allocataire ASSEDIC,
- ♦ nom patronymique, nom marital, prénoms, adresse,
- ♦ code ASSEDIC, date 1er jour indemnisé, n° convention FNE (éventuellement), code régime indemnisation, département DDTE compétente,
- ♦ code CRAM, codes anomalies.

A la suite du traitement de ces informations, un relevé de carrière est adressé aux intéressés.

Article 4 :

Durée de conservation

Les informations nécessaires aux traitements automatisés tels que définis aux articles 1er, 2 et 3 sont conservées pendant 3 mois.

Article 5 :

Destinataires des informations

Les destinataires des informations nominatives traitées sont :

- ♦ CNAV, CRAM, CRAV, CGSS,
- ♦ CPAM,
- ♦ ASSEDIC,
- ♦ CAF,
- ♦ Autres régimes de retraite de bases obligatoires visés à l'article L 351.1 du code de la sécurité sociale,
- ♦ Institutions CEE.

Article 6 :

Droits d'accès et de rectification

Le droit d'accès et le droit de rectification prévus respectivement par les articles 34 et 36 de la loi n° 78 - 17 du 6 janvier 1978 s'exerceront auprès des caisses régionales ou des caisses générales de sécurité sociale.

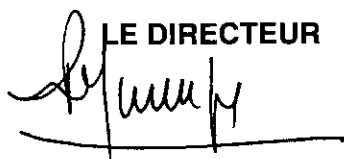
Article 7 :

Droit d'opposition

Le droit d'opposition ne s'applique pas à ce traitement qui s'inscrit dans le cadre législatif de la sécurité sociale instituant l'**assurance sociale obligatoire** (*Ordonnance du 19 Octobre 1945*).

Article 8 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Juridique de l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale et par voie d'affichage dans les locaux d'accueil de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des travailleurs salariés, des Caisses Régionales gestionnaires du risque vieillesse et des Caisses Générales de Sécurité Sociale.


LE DIRECTEUR
Patrick HERMANGE

Paris le 23 février 2000

**LISTE DES CAISSES REGIONALES
DE LA SECURITE SOCIALE**

REGION AQUITAINE 80 avenue de la Jallère - Quartier du Lac 33053 BORDEAUX CEDEX ☎ : 05 56.11.64.00	REGION AUVERGNE Cité administrative - Rue Pélissier 63036 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 ☎ : 04 73.42.82.00
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 38 rue de Cracovie 21044 DIJON CEDEX ☎ : 03 80.70.50.50	CRAM DE BRETAGNE 236, rue de Châteaugiron 35030 RENNES CEDEX 9 ☎ : 02 99.26.74.74
REGION CENTRE 30 Boulevard Jean-Jaurès 45033 ORLEANS CEDEX 01 ☎ : 02 38.81.50.00	REGION CENTRE-OUEST 37 avenue du Président René Coty 87048 LIMOGES CEDEX ☎ : 05 55.45.38.00
REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON 29 Cours Gambetta 34068 MONTPELLIER CEDEX 2 ☎ : 04 67.69.69.00	REGION MIDI-PYRENEES 2, rue Georges-Vivent 31065 TOULOUSE CEDEX ☎ : 05 62.14.28.28
REGION NORD-EST 81 à 85 rue de Metz 54073 NANCY CEDEX ☎ : 03 83.34.49.49	REGION NORD-PICARDIE 11 Allée Vauban 59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX ☎ : 03 20.05.61.61
REGION NORMANDIE Avenue du grand Cours, 2022 X 76028 ROUEN CEDEX ☎ : 02 35.03.45.45	REGION PAYS DE LA LOIRE 7 rue du Président -Edouard-Herriot - 44034 NANTES CEDEX 1 ☎ : 02 51 72 82 92
REGION RHONE-ALPES 35 rue Maurice Flandin 69436 LYON CEDEX 03 ☎ : 04 72.91 91 91	REGION SUD-EST 35 rue George 13386 MARSEILLE CEDEX 20 ☎ : 04 91.85.85.00
REGION ALSACE-MOSELLE Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse 36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX 1 ☎ : 03 88.65.20.21	
DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER	
GUADELOUPE Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe Quartier de l'Hôtel de ville B.P. 486 97159 POINTE-A-PITRE CEDEX	GUYANE Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane Espace Turenne-Radamonthe Route de Raban - B.P. 7015 97307 CAYENNE CEDEX
MARTINIQUE Caisse Générale de la Sécurité Sociale de la Martinique Place d'Armes 97210 LAMENTIN CEDEX 2	REUNION Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion 4, boulevard Doret 97704 ST DENIS Messag. CEDEX 9

LISTE DES ORGANISMES DESIGNES PAR LES ETATS MEMBRES DE LA C. E. E.

ETATS MEMBRES	ORGANISMES DESIGNES	ADRESSES
ALLEMAGNE	VERBAND DEUTSCHER RENTENVERSICHERUNGSTRAGER DATENSTELLE DER DEUTSCHEN RENTENVERSICHERUNG	BERNERSTRASSE 1 D 8700 WUERZBURG
	RIJKSDIENST VOOR WERKNEMERSPENSIONEN	ZUIDERTOREN 3 B 1060 BRUSSEL
BELGIQUE	OFFICE NATIONAL DES PENSIONS POUR TRAVAILLEURS SALARIES	TOUR DU MIDI 3 B 1060 BRUXELLES
DANEMARK	SIKRINGSSTYRELSEN	AEBELOEGADE 1 DK 2100 KOBENHAVN
ESPAGNE	CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE	CALLE PADRE DAMIAN N° 4 Y 6 MADRID 28071 ESPAGNE
FRANCE	CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE CENTRE INFORMATIQUE NATIONAL TRAVAILLEUR MIGRANT SCOM	15 AVENUE LOUIS - JOUHANNEAU F 37022 TOURS CEDEX
GRECE	- I - K - A	AGIOU KONSTANTINOU 8 GR-10241 ATHINA
IRLANDE	DEPARTEMENT OF SOCIAL WELFARE	RECORDS EEC SECTION GANDON HOUSE AMIENS STREET DUBLIN 1
ITALIE	ISTITUTO NAZIONALE DELLA PREVIDENZA SOCIALE	DIREZIONE GENERALE SERVIZIO RAPPORTI E CONVENZIONI INTERNAZIONALI VIA DELLA FREZZA, 17 I 00187 ROMA
LUXEMBOURG	CENTRE D'INFORMATIQUE, D'AFFILIATION ET DE PERCEPTION DES COTISATIONS COMMUN AUX INSTITUTIONS DE SECURITE SOCIALE	125, ROUTE DIESCH L - 1471 LUXEMBOURG
PAYS-BAS	SOCIALE VERZEKERINGSBANK	APPOLLOLAAN, 15 NL 1077 AB AMSTERDAM
PORTUGAL	CENTRO NACIONAL DE PENSÕES	CAMPO GRANDE 6 APARTADO 5020 1771 LISBOA CODEX
ROYAUME-UNI	DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SECURITY	RECORDS BRANCH NEWCASTLE UPON TYNE NE 98 1YX GB ENGLAND